

Délibération 2018-52 CA

Séance du 04 octobre 2018

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

Convention dans le cadre du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en formation plénière en salle du conseil de la Maison des Services à l'Etudiant le jeudi 04 octobre 2018, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université.

Le quorum étant atteint,

Vu la loi 2005-102 du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées notamment ces articles 36, 97, 98 et 101 ;
Vu le décret n° 2006-501 du 03 mai 2006 relatif au Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) ;

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Philippe PUDLO, Conseiller en charge du handicap, qui présente aux membres une convention dans le cadre du FIPHFP. M. PUDLO propose que cette convention entre dans le cadre de la délégation de pouvoir consentie au Président.

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration, à la majorité des voix, délègue au Président son pouvoir d'approbation de la convention à conclure dans le cadre du FIPHFP.

POUR : 22 voix

CONTRE : 1 voix

Valenciennes, le 08 octobre 2018

Le Président de l'Université
Professeur Abdelhakim ARTIBA

